

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 132

présenté par
M. Bazin et M. Neuder

ARTICLE 8 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors que l'inflation touche de plein fouet de nombreuses familles, il est malvenu d'alourdir la charge fiscale pesant sur les Français. L'objet de cet amendement est donc de supprimer cette nouvelle taxe.